



LES PISTES DU MAROC 2025
6 Jours (TAROUDAN)

E N G A G E M E N T

(Cochez la date choisie)

	DEPART DE TAROUDAN
	Du 10 au 15 Mars 2025
	Du 17 au 22 Mars 2025

Options :

	KOVE 450 Rally. 1040€ pour les 6 jours du Raid.
	Chambre single pour les 7 nuits du Raid 180 €

DÉCLARATION (à remplir impérativement)

Je soussigné

NOM.....

Prénoms.....Sexe.....

Née(e) le...../...../.....A.....

Adresse.....

Code Postale.....Ville.....

Pays.....Téléphone +.....

Passeport N° :

Date de validité : / /

Courriel.....@.....

TERRA, 1459, Route de Dax, 40290 Habas.



+33 6 46 48 42 93



+33 6 46 48 42 93



smf@terramotorbike.com



@Terra.smf

De groupe Sanguin.....
Possesseur du permis Catégorie.....Numéro.....
Délivrée le.../.../.....Par la préfecture de.....
Personne à prévenir.....
Téléphone +.....
Titulaire assurance rapatriement auprès de la compagnie.....
Utilisant une moto de marque.....Type.....
Immatriculation.....Cylindrée.....
Assurance.....N° de Police.....
Déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée au dos
de ce document, m'engage à m'y soumettre, sans réserve, ainsi qu'à me
conformer aux directives des accompagnateurs ;

Je sais que cette randonnée n'est en aucune façon une épreuve ou une compétition sportive, l'idée de vitesse en étant totalement exclue, qu'elle ne donnera lieu à aucun classement basé sur ces éléments et que le public n'y est pas invité.

> **Autorise, n'autorise pas**, à titre gratuit TERRA (railler la mention inutile)

- à filmée
- à photographier
- à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images lors de projections à but non lucratif.
- à publier ces images sur le web
- à les graver sur DVD
- Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentantes et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

-La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

-Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétente à signer ce formulaire en mon propre nom.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Les Pistes du Maroc 6J - CONDITIONS GENERALES

TERRA, 1459, Route de Dax, 40290 Habas.

Article 1 : "Les Pistes du Maroc 6J"

Ce Raid Moto vous permettra de découvrir les plus beaux paysages du Maroc en suivant un Guide diplômé, par ses plus belles routes et pistes. Ce n'est en aucun cas une compétition. Il n'y a ni chronomètre, ni classement.

Article 2 : DATES

- **J-1** : accueil à l'aéroport et transfert au à l'hôtel pour une prise de contact avec les motos et réglages (location), soirée à l'hôtel et briefing.
- **J1** 7h30 petit déjeuner départ à moto 8h30.
- Tous les matins du raid départ à 9H00.
- Arrive à 18h00 le soir.
- **J7** 8h30 départ à l'aéroport.

Article 3 : RESERVATION

Limitées à 6 par guide dans l'ordre d'arrivée des engagements.

Toute réservation sera prise en compte à réception d'un bon de réservation adressé à notre adresse :

TERRA. 1459 route de Dax 40290 HABAS et accompagné d'un règlement d'acompte de **30%**.

La randonnée n'aura lieu que si le quota de 3 pilotes est atteint à cette date.

Article 4 : PARTICIPANTS

Vous devrez nous Fournir en photocopie avant le départ :

- Votre passeport
- Votre permis de conduire.
- Carte grise.
- Votre carte verte d'assurance.
- **Une formule d'assistance rapatriement.**

Vous serez équipé du matériel suivant :

Casque homologué avec écran ou lunettes de protection, gants, bottes, veste et pantalon, protections coudes et genoux, réserve d'eau (gourde ou « Camel-back ») et si possible d'une protection dorsale.

Article 5 : MOTO

Les pistes du Maroc est réservée aux motos trails de 125 cm³ et plus adaptées au tout-terrain quel que soit l'année.

- Les pneus TT à crampons homologués sont obligatoires.
- Votre moto devra être en parfait état de marche et conforme au code de la route.
- Le niveau sonore ne devra pas dépasser les normes en vigueur.
- Les marquages de compétition sont interdits (numéros ou plaques).

Terra se réserve le droit d'exclure tout véhicule qu'il jugerait inadapté, en mauvais état ou modifié. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé.

CAUTION LOCATION Kove 450 Rally

1500Euros en espèces ou Cheque à déposer au loueur à la prise de la moto ; Celle-ci est remboursée à la fin de la location si la moto n'a subi aucun dommage. Le locataire est responsable du véhicule durant toute la durée de la location. Un état est dressé à la prise de la location, un autre à la restitution. Tous dommages constatés seront facturés au locataire ainsi que toutes dégradations dues à un mauvais usage.

Les conducteurs ont conscience des risques relatifs au pilotage de la moto et les assument pleinement. Tous délits, amendes, contraventions ou actes contraires à la législation du pays traversé sont la seule responsabilité du locataire

Article 6 : TARIFS 2024

Prix : 1475 € T.T.C./ personne (pour un groupe de 6 personnes).

TERRA, 1459, Route de Dax, 40290 Habas.



+33 6 46 48 42 93



WhatsApp

+33 6 46 48 42 93



smf@terramotorbike.com



@Terra.smf

En option :

- **Moto Kove 450 Rally. 1040€ pour 6 jours de Raid.**
- **Chambre single pour 7 nuits du raid 180€ (si disponible).**

Nos tarifs comprennent :

- ✓ **L'encadrement par des professionnels diplômés.**
- ✓ **7 pensions Complete en chambre double.**
- ✓ **Assistance et transport des bagages 4X4 (sac 20 litres maximum).**
- ✓ **Le transfère Marrakech Ouarzazate**

Ne comprend pas :

- ✓ **Le transport des éventuels accompagnateurs.**
- ✓ **Les boissons.**
- ✓ **Le supplément éventuel en chambre double occupée par une personne.**
- ✓ **Le carburant.**
- ✓ **Les vols entre la France et le Maroc**

Article 7 : FACTURATION ET PAIEMENT

- Les paiements seront effectués par : virement ou CB
IBAN : **FR76 1090 7000 5136 1196 3743 592**
- Un acompte de **30%** sera joint à la commande, le solde étant versée le jour de la randonnée avant le départ.

Tout retard de paiement par rapport aux délais de paiement convenus ci-dessus donnera lieu à la facturation et au paiement d'une pénalité de retard égale à une fois et ½ le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Article 8 : DROITS ET DEVOIRS

Nous vous demandons de respecter les consignes données par le guide.

Vous allez traverser des zones sensibles, des propriétés privées qui sont accessibles dans la mesure où nous respectons les réglementations en vigueur. Vous devez donc obligatoirement suivre le parcours indiqué par les accompagnateurs en restant sur les pistes et chemins.

N'oubliez pas de régler directement vos frais annexes, tels que : hôtellerie, restaurant, carburant ou boissons et autres prestations n'incombant pas à l'organisation.

Afin de préserver nos itinéraires, garder de bons rapports avec les riverains et localités, en évitant les passages répétitifs, il vous sera demandé de ne pas utiliser de GPS, ni d'enregistrer de quelconque manière que ce soit les parcours empruntés. La sur fréquentation des chemins nuit à la tolérance déjà précaire des autres usagers vis à vis des "motorisés" et de fait la pérennité de notre activité "professionnelle" ou pas d'avance merci de votre compréhension.

Article 9 : RESPONSABILITÉ

Le client reste seul responsable des dommages matériels et corporels résultant de son fait.

Le client doit utiliser le matériel en bon père de famille avec prudence et diligence et doit respecter les consignes et les instructions données par son guide.

Le client doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile destinée à couvrir tout dommage pouvant résulter de l'utilisation de moto.

Le client reste seul responsable des infractions qu'il aura commises.

Il s'engage à rembourser Terra de tous frais de cette nature éventuellement payée par le prestataire en ses lieux et place.

TERRA, 1459, Route de Dax, 40290 Habas.



+33 6 46 48 42 93



WhatsApp

+33 6 46 48 42 93



smf@terramotorbike.com



@Terra.smf

Article 10 : SECURITE

Pour votre sécurité et votre plus grand confort, Terra, se réserve le droit de modifier ou d'annuler la prestation en fonction des conditions météorologiques.

Dans ce cas notre structure vous proposera une nouvelle date de randonnée.

L'encadrement engage sa responsabilité en tant que professionnel, de ce fait, il est le seul à être apte de refuser un(e) participant(e) s'il (elle) ne requiert pas les conditions demandées.

Avant toute activité, les participants auront à remplir une attestation certifiant n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique d'activités physiques et sportives et si cela s'avère inexact, décharge Terra de toute responsabilité.

Article 11 : ANNULATION

Les commandes confirmées sont fermes et définitives.

Néanmoins, le prestataire accorde au client le droit d'annuler partiellement ou totalement sa commande, dans les délais et conditions financières suivantes :

>Pour une annulation réceptionnée à notre siège au moins **30 jours** avant le jour du début de la prestation commandée, le prestataire conservera à titre d'indemnité l'acompte de **30%** de la prestation annulée.

>pour une annulation réceptionnée à notre siège moins de **15 jours** avant le jour du début de la prestation commandée, le client devra verser au prestataire une pénalité forfaitaire égale à 30% du prix total TTC de la prestation annulée, et le prestataire conservera à titre d'indemnité, l'acompte de 50%.

>Pour une annulation réceptionnée à notre siège moins de **8 jours** avant le jour du début de la prestation commandée, le prestataire conservera à titre d'indemnité, l'acompte de 50% et le client devra régler le solde du prix.

>Toute prestation commencée et annulée par le client est due.

>Terra, se réserve le droit de modifier la prestation et reprogrammer dans un délai maximum de 18 mois en fonction des conditions météorologiques ou toute autre cause externe non prévisible (météo, pandémie, etc...).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée, m'engage à m'y soumettre, sans réserve, ainsi qu'à me conformer aux directives des accompagnateurs ;

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé"). **Fait à**

Le / /202

